

Image not found or type unknown



Annulation des Congés payés

Par **Pascalelol**, le **13/04/2015** à **09:15**

bonjour

un ami a posé des congés payés mais il voudrait annuler

est ce qu'il a le droit d'annuler ses congés qui devaient commencer le 26 avril 2015 ?

cordialement

Pascale

Par **P.M.**, le **13/04/2015** à **11:01**

Bonjour,

Normalement c'est l'employeur qui fixe les dates des congés payés même s'il peut laisser au salarié exprimer des préférences...

Si les dates ont été fixées, il faudrait maintenant obtenir l'accord de l'employeur pour leur annulation...